Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFÈTE DE L'ESSONNE

CABINET DE LA PRÉFÈTE

Bureau de la Communication Interministérielle

Évry, le 18 janvier 2017

Épisode de froid, neige et verglas : Recommandations sanitaires et prévention des intoxications au monoxyde de carbone

La baisse des températures et les épisodes de froid, neige et verglas induisent **une extrême vigilance, notamment pour prévenir les intoxications au monoxyde de carbone, les chutes dues au verglas et les conséquences sanitaires liées au froid.**

En période de froid et d'intempéries, et en cas de coupures d'électricité, il convient d'être particulièrement vigilant sur les conditions d'utilisation d'appareils de chauffage d'appoint ou de groupes électrogènes. **Le strict respect des consignes ci-dessous est impératif pour éviter le risque d'intoxication, qui peut être mortel :**

- N'utilisez jamais de façon prolongée un chauffage d'appoint à combustion ;
- Ne vous chauffez jamais avec des appareils non destinés à cet usage (réchauds de camping, fours, brasero, barbecues, etc.) ;
- Aérez quotidiennement votre habitation et n'obstruez jamais les grilles de ventilation, même par temps froid ;
- N'utilisez jamais un groupe électrogène dans un lieu fermé (maison, cave, garage…). Ces appareils doivent impérativement être placés à l'extérieur des bâtiments.

Le monoxyde de carbone est un gaz invisible et inodore. Les symptômes de l'intoxication sont :
maux de tête, nausées, confusion mentale, fatigue. Ils peuvent ne pas se manifester immédiatement. **En cas de soupçon d'intoxication, il est recommandé d'aérer les locaux, d'arrêter si possible les appareils à combustion, d'évacuer les locaux et d'appeler les secours en composant le 15, le 18 ou encore le 112.**

Contacts presse :

Nathalie ROUSSELET, Chef du Bureau de la communication interministérielle :
Tel. : 01 69 91 90 54 – 07 77 96 23 89 Fax 01 69 91 96 68 – courriel nathalie.rousselet@essonne.gouv.fr
Catherine COURDURIE, Adjointe à la Chef du Bureau de la communication interministérielle :
Tel. : 01 69 91 90 37 – 06 27 06 10 65 Fax 01 69 91 96 68 – courriel catherine.courdurie@essonne.gouv.fr

@PREFECTURE91 prefet.delessonne

Chaque année, au cours de la période de chauffe, plusieurs milliers de personnes sont victimes d'une intoxication au monoxyde de carbone

Par ailleurs, le **grand froid, le vent glacé, la neige** sont des risques météorologiques qui peuvent être dommageables pour la santé (gelures, hypothermies, déclenchement de crises d'asthme et d'angines de poitrine, développement d'infections broncho-pulmonaires…). Leurs effets sont insidieux et peuvent passer inaperçus. Il faut donc redoubler de vigilance.

- Limitez les activités extérieures si vous faites partie des personnes à risque. Sauf nécessité impérative, évitez de sortir avec votre nourrisson en période de grand froid.
- Le froid demande des efforts supplémentaires à l'organisme, et notamment au cœur qui bat plus vite pour lutter contre le refroidissement. Ainsi, vaut-il mieux limiter les efforts physiques même lorsqu'on est en bonne santé.
- Si vous devez tout de même sortir à l'extérieur :
- Soyez particulièrement vigilants pour les nourrissons et les enfants. Evitez de placer votre nourrisson dans un porte-bébé, susceptible de comprimer ses membres inférieurs et d'entraîner des gelures. Il est préférable que votre enfant soit transporté dans les bras, un landau ou une poussette afin qu'il puisse bouger régulièrement pour se réchauffer.
- Adaptez votre habillement et pensez à vous habiller très chaudement.
- De plus, une vigilance accrue doit être portée dans toutes les régions concernées sur les risques de chutes liés au verglas. Les conséquences d'une chute, notamment chez les personnes âgées, peuvent être graves (fractures, traumatismes divers…). De bonnes chaussures permettent déjà de limiter les risques.

Pensez également à prendre régulièrement des nouvelles des personnes âgées ou handicapées et/ou isolées de votre voisinage ou entourage.

Enfin, n'hésitez pas à appeler le 115 si vous remarquez une personne sans abri ou en difficulté dans la rue. La solidarité est l'affaire de tous !

Pour en savoir plus :

http://inpes.santepubliquefrance.fr/10000/themes/sante_environnement/monoxyde-carbone/precautions.asp

http://www.santepubliquefrance.fr/Actualites/Vague-de-froid-en-France-Sante-publique-France-rappelle-les-conseils-de-comportements-a-adopter

http://www.sante.gouv.fr